



Harcèlement moral au travail

Par **kdaami**, le **01/05/2008** à **10:49**

Bonjour,
mon mari est victime de harcèlement et de discrimination de la part de ses supérieurs directs au travail. Ses recours auprès du DRH et du syndicats en place n'ont rien donné. Il est suivi par la médecine du travail et un psychologue.
J'aimerais savoir s'il y a des recours juridiques pour attaquer l'entreprise.
Merci